

Collection
Études théoriques

no ET0707

**Le défi de l'interdisciplinarité :
ce que les «sciences sociales
appliquées» peuvent apprendre
des «sciences sociales
fondamentales»**

Guy Bellemare
Daniel Tremblay

Ce texte est la version française d'un article publié en bulgare. BELLEMARE, G., TREMBLAY, D. 2007. / Gui Belmar i Daniel Tramble. 2007. «Predizvikelstvoto na interdistziplinarostta: kakvo "prilojnite sotzialni nauki" mogat da nautchat ot "fundamentalnite sotzialni nauki"», *Problèmes sociologiques / Sotziologitcheski problemi*, vol. XXXIX, no 1-2, p. 44-60. (La revue *Problèmes sociologiques* est l'édition de l'Institut de sociologie affilié à l'Académie bulgare des sciences et de l'Association bulgare de sociologie).

Copublication CRISES/CREST/
ARUC-ISDC

septembre 2007



Copublication CRISES/CREST/ARUC-ISDC :

CEREST: <http://w3.uqo.ca/cerest/>

ARUC-ISDA: <http://www.uqo.ca/aruc/index.html>

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Collection Études théoriques – no ET0707

Le défi de l'interdisciplinarité : ce que les «sciences sociales appliquées» peuvent apprendre des «sciences sociales fondamentales»

Guy Bellemare - Daniel Tremblay

ISBN-10 : 2-89605-281-X

ISBN-13 : 978-2-89605-281-3

EAN : 9782896052813

Dépôt légal : 2007

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Denis Harrisson
Directeur

NOTES SUR LES AUTEURS

GUY BELLEMARE est professeur au Département de relations industrielles, Université du Québec en Outaouais, et membre régulier du CRiSES. / Adresse courriel : guy.bellemare@uqo.ca

DANIEL TREMBLAY est professeur, Département de travail social et des sciences sociales, Université du Québec en Outaouais. / Adresse courriel : daniel.tremblay@uqo.ca

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ix
INTRODUCTION	1
1. L'INTERDISCIPLINARITÉ EN SCIENCES SOCIALES : ENJEUX «FONDAMENTAUX», ENJEUX «APPLIQUÉS»?	5
2. L'ÉVOLUTION DES SCIENCES SOCIALES : CRISE DE LA DISCIPLINARITÉ.....	7
3. L'ÉVOLUTION DES SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES	9
3.1. La période 1945-1975.....	10
3.2. La période 1975-2007.....	10
4. CONSÉQUENCES DE LA CRISE DES SCIENCES SOCIALES FONDAMENTALES ET DU POSITIVISME SUR LES SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES	13
5. LA RECOMPOSITION DU SOCIAL, DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES SCIENTIFIQUES.....	15
6. AU-DELÀ DE LA VOCATION, DE L'ÉTHIQUE, DE LA TECHNOCRATIE ET DE L'ENGAGEMENT	17
BIBLIOGRAPHIE.....	21

RÉSUMÉ

Dans le champ des sciences sociales, il est actuellement courant de parler d'une «crise des disciplines». Un regard sur l'émergence et le développement des sciences sociales incite pourtant à relativiser la gravité de cette «crise». Il est vrai que toute transition, pour les acteurs sociaux qui la vivent, peut sans doute être perçue comme une «crise». La thèse qui sera soutenue ici est cependant que les phénomènes qui se produisent présentement, du moins dans le domaine des sciences sociales appliquées, sont issus d'une rencontre («choc», «mélange», «métissage», etc.) des savoirs et des pratiques qui est loin de ne soulever que des enjeux scientifiques. Ces enjeux, dans une large mesure, sont aussi professionnels, culturels, institutionnels, politiques et économiques.

L'examen de cette thèse se fera sur la base d'une expérience précise, celle d'un séminaire portant sur les Fondements de l'approche interdisciplinaire, lequel séminaire s'inscrit dans un programme de Doctorat en sciences sociales appliquées (Transformations du travail, des milieux de vie et des territoires). Ce séminaire porte sur les problèmes et les opportunités que présente le rapprochement de trois disciplines dites appliquées et déjà fortement interdisciplinaires (relations industrielles, travail social et développement territorial).

Notre conclusion principale est que les chercheurs des sciences sociales appliquées, en tant qu'acteurs sociaux, deviennent plus ou moins automatiquement intégrés dans des réseaux – et même des politiques du savoir (communautés ou coalitions). Généralement, dans ces réseaux, la question de l'identité disciplinaire ne constitue pas un enjeu majeur. De fait, le rôle assumé par les chercheurs des sciences sociales appliquées en est souvent un de «courtier» du savoir. L'enjeu majeur, dans ce contexte, n'est pas nécessairement celui de l'interdisciplinarité. Il concerne davantage la question de la réflexivité individuelle et collective. Cet enjeu est aussi vieux que les sciences sociales elles-mêmes. C'est pourquoi les sciences sociales appliquées ont encore quelque chose à apprendre des sciences sociales fondamentales.

MOTS-CLÉS : *Sciences sociales, Sciences sociales appliquées, discipline académique, crise des disciplines, interdisciplinarité, Relations industrielles, Travail social, Développement territorial, réseau, réflexivité.*

*Guy Bellemare
Daniel Tremblay*

ABSTRACT

THE CHALLENGE OF INTERDISCIPLINARITY: WHAT «APPLIED SOCIAL SCIENCES» CAN LEARN FROM «BASIC SOCIAL SCIENCES»

In the field of social sciences, the acknowledgement of a «crisis of disciplines» is a widely held view at the moment. Authors of this paper invite to take a different look on this topic. The history of social sciences induces to relativize the seriousness of this «crisis».

To some extent, the current challenge of interdisciplinarity, especially for the «applied social sciences», not only stem from the conjunction of the scientific disciplines, but also from the clash of theory and practice. The argument is scrutinized in the context of a course entitled Foundations of the interdisciplinary approach (offered by the *Université du Québec en Outaouais* in the curriculum of a new Ph. D. program focused on the applied social sciences).

Three applied disciplines are surveyed: Development studies (especially territorial development), Industrial relations and Social work. No need to emphasize the multidisciplinary nature of each of these three disciplines.

Our main conclusion is that the applied social sciences researchers, as social actors, become more or less automatically integrated into knowledge – or even policy – networks (communities or coalitions). Usually, inside these networks, the question of disciplinary identity does not turn out to be a major stake. So, the role assumed by the applied social sciences researchers is often one of a knowledge broker. The major challenge to face, in this context, is not necessarily the interdisciplinary one. It is a challenge in which the question of individual and collective reflexivity is at the forefront. This challenge is as old as the social sciences themselves. That's why the «applied social sciences» still have something to learn from the «basic social sciences».

KEYWORDS : Social sciences, Applied social sciences, interdisciplinarity, scientific disciplines, disciplinary crisis, Industrial relations, Social work, Territorial development, network, reflexivity.

*Guy Bellemare
Daniel Tremblay*

INTRODUCTION

Trois questions en guise d'introduction

On ne peut aborder le thème de l'interdisciplinarité sans préalablement soulever quelques questions. La **première**, et c'est la plus importante : qu'entend-t-on au juste par «discipline»? Dans le contexte de cet article, nous opterons pour une définition précise. Nous l'empruntons à l'«historien des sciences» Camille Limoges. Selon ce dernier, les **disciplines** «[...] renvoient d'abord à des appareils organisationnels voués à la formation et au contrôle, à la sanction des compétences, aux habilitations, aux certifications professionnelles, à la promotion et à la protection des carrières, et surtout peut-être au contrôle des ressources matérielles et financières» (Limoges, 1996, p. 151).

Comme on peut le constater, la définition que propose Limoges, même si elle fait manifestement référence aux diverses «branches de la connaissance scientifique», ne tranche pas pour autant avec le sens que possède aussi le mot «discipline» lorsqu'il renvoie à l'idée de «règle de conduite». En utilisant des termes comme «contrôle», «sanction», «habilitations», «certifications» ou «protection», Limoges ne laisse guère planer d'ambiguïté sur le sujet. Le mot «discipline», comme chacun sait, est fortement polysémique et nous croyons, comme le suggère ici Limoges, que cette polysémie n'est pas le fruit du hasard. Il faut en prendre bonne note car la question de l'interdisciplinarité, qu'on le veuille ou non, ne peut ainsi être abordée uniquement sous l'angle du savoir. En d'autres mots, elle n'est pas qu'affaire d'épistémologie, mais aussi de pouvoir. D'emblée, les sciences sociales sont donc directement et explicitement interpellées. C'est vrai pour la science politique, bien sûr, mais ce l'est tout autant pour la sociologie, l'ethnologie, la criminologie, etc.

Une **deuxième** question nous apparaît inévitable. Un peu plus complexe que la première, elle peut être formulée comme suit : comment les sciences sociales sont-elles devenues et restent-elles toujours possibles? Que ces disciplines soient réalités, personne n'en doute, mais comment cela se fait-il? Ce type de questionnement, fondamental même s'il est tentant de l'esquiver, c'est le même qui animait Michel Foucault (1966) à l'époque où il s'intéressait à l'«archéologie des sciences humaines». On sait que le résultat de ses recherches a donné lieu à la publication, en 1966, du livre *Les mots et les choses* qui a fait l'objet d'innombrables commentaires depuis. Indépendamment de l'opinion qu'on peut en avoir, cet ouvrage fait maintenant partie des «incontournables» de la littérature des sciences humaines et sociales.

Poser la question de la «**possibilité**» des sciences sociales, c'est se donner l'occasion de revenir à l'essentiel. Le thème de l'interdisciplinarité est connexe à ce questionnement, mais il n'en représente que l'un des aboutissements. De fait, la raison d'être des sciences sociales n'est évidente que pour ceux et celles qui utilisent ce champ de la connaissance sans s'interroger sur la place qu'il occupe et le rôle qu'il joue dans les rapports sociaux contemporains. Les sciences sociales, qu'elles soient qualifiées de fondamentales ou d'appliquées, sont intimement liées aux cadres sociaux dans lesquels elles prennent place et qu'elles contribuent activement à façonner (produire, reproduire, transformer, miner, légitimer, renforcer, etc.). L'interdisciplinarité est l'une des caractéristiques qu'emprunte cette dynamique, mais il faut insister encore une fois sur le fait que cette caractéristique ne peut être comprise si on l'isole de son contexte. On y reviendra.

La **troisième** et dernière question qu'il faut soulever avant d'amorcer une réflexion sur les thèmes de l'interdisciplinarité et de la «**crise des disciplines**», c'est celle de la «**réflexivité**» (Beck, 2001; Bourdieu, 2001; Giddens, 1994; Watier, 2000). Nous donnons ici à ce concept un sens large, pour ne pas dire générique. Par exemple, pour Giddens (1987), la réflexivité se définit, au plan individuel, comme la capacité qu'ont les acteurs de comprendre ce qu'ils font pendant qu'ils le font. Au plan collectif, la réflexivité de la modernité renvoie au fait que les pratiques sociales sont constamment examinées et corrigées à la lumière des informations disponibles au sujet de ces pratiques. Le savoir produit par les sciences sociales, entre autres, contribue à la réflexivité de la modernité. La révision chronique des pratiques sociales à la lumière du savoir à propos de ces pratiques fait donc partie intégrante des institutions modernes (Giddens, 1994).

La réflexivité, en sciences sociales, peut par ailleurs emprunter des voies et des formes diverses : individuelles ou collectives, informelles ou institutionnelles, psychologiques, phénoménologiques, herméneutiques, sociologiques, éthiques, etc. Jamais, cependant, la question de la réflexivité ne nous éloigne beaucoup de thèmes comme : l'utilité, l'«instrumentalité», l'«applicabilité» et même, de plus en plus souvent de nos jours, la rentabilité du savoir. Cela est vrai, de façon évidente, pour les sciences sociales dites appliquées (ex. travail social, relations industrielles, études du développement), mais ce l'est aussi pour celles qui se veulent plus fondamentales comme la sociologie, la science politique ou l'ethnologie.

La question de la réflexivité n'a jamais été absente du champ des sciences humaines et sociales. Sans doute moins soucieux de paraître impertinents, ce sont souvent des philosophes qui l'ont soulevée (par exemple, Dilthey en s'attardant à la distinction entre «sciences de l'esprit» et «sciences de la nature»), mais aussi des sociologues, des politologues, des «communicologues»

(Aron, 1969; Habermas, 1976 et 1988; Lyotard, 1979; Marcuse, 1968; Morin, 1990...). Cette question se pose aujourd'hui avec une acuité particulière dans la mesure où les sciences sociales sont plus que jamais sommées de faire la démonstration qu'elles sont effectivement «utiles», «applicables», voire «rentables». Elles sont de plus en plus appelées à devenir des «instruments»... de développement, de production, d'innovation, de cohésion, d'insertion, etc.

Comment, pour les chercheurs et les praticiens des sciences sociales, contribuer à de tels «projets», de telles «entreprises», sans «vendre leur âme»? C'est souvent de cette façon que se pose aujourd'hui la question de la réflexivité en sciences sociales.

1. L'INTERDISCIPLINARITÉ EN SCIENCES SOCIALES : ENJEUX «FONDAMENTAUX», ENJEUX «APPLIQUÉS» ?

Le thème de l'interdisciplinarité peut être abordé sous un angle purement conceptuel ou de façon plus pragmatique. La littérature consacrée à cette question, particulièrement celle qui met l'accent sur la dimension conceptuelle, est abondante. Sans entrer dans le détail, rappelons qu'une bonne partie de cette littérature porte sur la définition des concepts de «pluri», «multi», inter» et «transdisciplinarité» (Fourez, 2002; Gélinau, 2002; Klein, 1990; Resweber, 1981; UNESCO, 1983). On y insiste également beaucoup sur les difficultés ou défis que pose la rencontre des disciplines et, fréquemment aussi, sur les possibilités et surtout les contraintes que font apparaître la spécialisation et l'hyperspécialisation du savoir. L'éventuelle apparition de «méga» et «métadisciplines» est un sujet qui, lui aussi et souvent de façon assez spéculative, est largement discuté dans cette littérature. Le ton du discours oscille entre la nostalgie à l'égard d'un savoir que l'on pourrait qualifier de «prédisciplinaire» (ex. Âge classique) et l'enthousiasme à l'égard d'un savoir nouveau ou en émergence, lequel serait par exemple «postmoderne» (Lyotard, 1979), de «mode 2» (Barré, 2004; Gibbons *et al.* 1994) ou de nature «transdisciplinaire» (Pivot et Leroy, 2001; Resweber, 2000).

Pour les sciences sociales fondamentales, notamment la sociologie, dont l'émergence et le développement ont accompagné la progression de l'«ère moderne», les enjeux que pose l'interdisciplinarité sont loin d'être nouveaux. Avec le temps, et surtout au gré des conjonctures économiques (croissance, récession, etc.) et des contextes politiques historiques ou nationaux (révolutions, coalitions, etc.), ces enjeux ont donné lieu à des arrangements divers et, dans l'ensemble, ont aujourd'hui acquis une relative stabilité (Wagner, 2001; Wittrock et Wagner, 1990).

La situation des sciences sociales dites appliquées (ex. travail social, relations industrielles, études du développement) est un peu différente. Par définition, ces dernières sont directement et très étroitement liées à l'évolution des politiques et des pratiques publiques ou privées, et ce, dans des secteurs d'activité qui interagissent parfois ou donnent au contraire l'impression parfois d'évoluer en vases clos et, surtout, de façon de plus en plus rapide et difficilement prévisible. Du point de vue de l'interdisciplinarité, ce n'est pas forcément un problème pour les sciences sociales appliquées, ou du moins pas un problème généralisé, puisqu'il est habituellement plus facile de s'entendre sur les enjeux interdisciplinaires dans la pratique que de façon purement théorique ou conceptuelle. L'interdisciplinarité, en d'autres mots, a pu apparaître plus simple à appréhender dans l'action et au concret qu'au sein du monde universitaire ou académique (Mathurin, 2002). Bien des problèmes qui semblent difficilement résolubles dans l'abstrait trouvent assez

«naturellement» leur solution dans la pratique (Schön, 1994). Pour les sciences sociales appliquées, répétons-le, c'est ce que l'on pourrait appeler une «bonne nouvelle». Nous assistons toutefois, depuis quelque temps, à une indifférenciation disciplinaire accrue, à un élargissement réel ou réclamé de l'objet d'étude de plusieurs domaines scientifiques et à une nouvelle phase de «brassage» des disciplines et départements universitaires.

En effet, tant les sciences sociales fondamentales que les sciences sociales appliquées connaissent, depuis les années 1960 dans le premier cas et les années 1980 dans le deuxième cas, d'importants problèmes de définition disciplinaire, de multiplication des paradigmes et de questionnement au sujet de l'«utilité» de leurs résultats de recherches. Une situation qui tient autant de l'évolution de l'épistémologie que des développements propres des divers champs scientifiques et de la crise des pratiques sociales. Dans la prochaine section, nous présentons un bref survol de l'évolution des sciences sociales.

2. L'ÉVOLUTION DES SCIENCES SOCIALES : CRISE DE LA DISCIPLINARITÉ¹

Une commission créée par l'UNESCO et présidée par Immanuel Wallerstein (UNESCO, 1999) a largement couvert cette question (Wallerstein 1995, 1999). Les sciences sociales comme aire de connaissance distincte à la fois des sciences naturelles et des lettres, de même que les diverses sciences sociales devenues des disciplines séparées les unes des autres, sont nées au XIX^e siècle. Le processus d'institutionnalisation s'est déroulé dans les pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord entre 1850 et 1914 pour les disciplines «classiques», et à partir de 1940 environ pour la plupart des disciplines professionnelles ou plus appliquées.

La «science sociale occidentale» institue six disciplines classiques pour partager et organiser le champ de la connaissance. L'histoire comme science d'un passé objectif à apercevoir et à décrire empiriquement. Le libéralisme impose pour sa part une tripartition des sciences sociales nomothétiques. Il distingue le marché de l'État et de la société, ce qui rend possible l'apparition et le développement de l'économie, de la science politique et de la sociologie. Ces quatre disciplines ont en commun d'être, dans la pratique, associées seulement aux pays du centre de l'économie-monde. «Pourtant les quatre disciplines qui étudiaient le « centre » ne suffisaient pas, car la périphérie existait aussi. Ainsi, pour cet autre monde, a-t-on inventé deux autres disciplines : l'anthropologie et l'Orientalisme» (Wallerstein, 1995, p. 212).

De 1945 à 1975, ces six disciplines classiques triomphent même si les transformations socio-politiques commencent à lézarder cet édifice intellectuel. La montée du socialisme et le mouvement de décolonisation donnent lieu à la création, aux États-Unis, des *Area Studies* (aires culturelles), à la condamnation intellectuelle de l'ethnologie et de l'Orientalisme, et conduit à la promotion de la multidisciplinarité. Les disciplines classiques voient alors leur prétention épistémologique à la généralisation de leurs résultats contestée puisque ces généralisations, échafaudées à partir de l'expérience du « centre », ne s'appliquent pas aussi simplement aux réalités du tiers-monde.

En résumé, primo, la logique des disciplines séparées par le centre et la périphérie craquait. Secundo, la logique des disciplines séparées par le présent et le passé craquait. Restait le noyau dur, la trinité libérale des trois domaines. Là aussi, les pratiques évoluaient. Depuis une vingtaine d'années, les sociologues ont placé les études du marché et de l'État au même niveau d'intérêt que les études sur la famille. Les politologues se sont intéressés aux phénomènes sociaux assez éloignés des structures de l'État ainsi qu'à l'économie. Les trois disciplines nomothétiques continuent à insister sur leur spécificité, mais il devient de plus en plus difficile de les distinguer

¹ Cette section s'appuie principalement sur une synthèse du texte de Bellemare et al. (2005).

par l'objet de leurs recherches empiriques et par les méthodes qu'elles emploient pour l'étude. En pratique, les frontières tombent, même si rhétoriquement on les crie fort. (Wallerstein 1995, p. 217-218).

La science sociale, telle qu'elle a été conçue, «bat de l'aile» à cause de l'incohérence de ses prémisses épistémologiques. De plus, l'Université n'est plus le seul producteur de savoir. De nombreux instituts et centres de recherche se sont ajoutés depuis une trentaine d'années. Cette crise des sciences sociales disciplinaires a des répercussions sur les sciences sociales appliquées à partir des années 1960, pour la plupart d'entre elles, et à partir de 1980 pour les sciences de la gestion, lesquelles constituent un des derniers châteaux forts du positivisme.

3. L'ÉVOLUTION DES SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES

L'évolution des sciences sociales appliquées suit un mouvement général induit en bonne partie par les mêmes tendances que l'on retrouve dans les sciences sociales disciplinaires dont elles dépendent sur les plans théorique et méthodologique. Elles passent globalement d'une indifférenciation à une différenciation forte à partir des années 1940, pour se rapprocher de nouveau à partir des années 1980, dans un mouvement de dé-différenciation des savoirs et des pratiques professionnelles. Cette dé-différenciation présente des similitudes et des différences avec la situation d'avant 1945. Celle-ci peut être illustrée à travers le cas de l'intervention sociale dans l'entreprise. L'histoire de l'intervention sociale² dans l'entreprise représente un vaste chantier auquel les historiens se sont peu intéressés. Nous illustrons le sens général de cette histoire avec le cas de l'évolution de la fonction «relations industrielles» dans l'entreprise nord-américaine en nous appuyant sur les études sommaires réalisées par des chercheurs du domaine (Amblard *et al.* 1997; Kaufman 1993; Bélanger, 1988).

Autant les analyses historiques du développement de la régulation sociale, du domaine du développement local et régional que l'étude des pratiques sociales montrent que nous sommes passés d'une micro-régulation par le marché et un État libéral, à une macro-régulation sociale fordiste et keynésienne/providentialiste, puis à une reconfiguration en cours dont les manifestations sont multiples. À travers ce mouvement historique, c'est le projet positiviste des sciences sociales qui a été mis à mal. Dans ce mouvement, le projet d'une gestion scientifique du social, fondé sur des pratiques professionnelles spécialisées, a connu plusieurs échecs, parce qu'on ne peut gérer scientifiquement le social, et parce que lesdits problèmes sociaux ne sont pas isolables empiriquement, même s'ils peuvent l'être pour les fins de la recherche (Audet *et al.* 1986).

Faute d'espace, notre rétrospective ne remontera pas au-delà de l'après-guerre. Il y aurait cependant beaucoup à dire sur la période 1860-1945 (Bellemare, 1998). De plus, tout en étant généralement faciles à transposer dans d'autres contextes, la plupart de nos exemples seront empruntés à la réalité québécoise.

² L'intervention sociale est définie par Favreau et Lévesque (1996, p. 2-3) en référence à l'intervention de type communautaire. L'intervention sociale renvoie au travail d'une équipe, d'un organisme ou d'une institution dans une communauté locale en vue d'y opérer un changement. Cette définition de base nous apparaît pertinente pour définir l'action, ancienne et nouvelle, des directions d'entreprises en direction des communautés locales.

3.1. La période 1945-1975

Au cours des années 1945-1975, les disciplines fondamentales s'autonomisent et donnent lieu à la naissance de nombreuses disciplines appliquées. Les relations industrielles, fondées en 1943 à l'Université Laval et en 1948 à l'Université de Montréal, de même que le travail social naissant (le service social voit le jour en 1940 à l'Université de Montréal et en 1943 à l'Université Laval) puisent, à leurs débuts, leurs enseignements universitaires pour une bonne part dans la banque de cours de disciplines comme la science politique, la sociologie, l'histoire et l'économie. Avec les années 1940, dans la foulée de la montée du syndicalisme, des luttes ouvrières et du compromis fordiste, ce sont les fonctions de relations du travail (négociations de conventions collectives, droit du travail) qui se développent. L'emprise du mode de régulation fordiste est telle qu'elle entraîne un arrêt et même un recul des préoccupations associées à l'École des relations humaines (qui avait vu le jour avant 1945), du moins jusqu'aux années 1960. Les volets de l'assistance sociale et de l'éducation à l'hygiène sont récupérés et développés considérablement par l'État-providence. La pratique d'intervention sociale se spécialise. La gestion des individus dans l'organisation relève désormais des spécialistes du personnel alors que l'intervention dans leur vie hors-travail est confiée aux hôpitaux, écoles et agences de services sociaux de l'État. Professionnellement, ce virage contribue fortement au développement du travail social comme champ de pratique. Concrètement, les services sociaux et de santé, jusqu'alors pour beaucoup liés à l'implication de l'entreprise en lien avec les communautés religieuses locales, sont localisés à l'extérieur de l'entreprise, dans des appareils d'État ou soutenus par l'État.

Outre les premiers signes d'une incapacité croissante des pratiques de régulation fordiste à contenir le conflit ouvert (la grève, les griefs), la montée de la génération du *Baby Boom*, sa plus grande scolarisation et sa propension à rejeter toutes les formes d'autorité traditionnelles (patriarcale, religieuse) et modernes (contremaître, ingénieur) incitent les chercheurs et les directions d'entreprises à relancer, sur de nouvelles bases, le programme de recherche inspiré de l'École des relations humaines : se développent donc les thèmes de la satisfaction au travail, de la santé et de la sécurité au travail, de la démocratie industrielle, de l'expression ouvrière.

3.2. La période 1975-2007

On assiste, au cours de cette période, à un nouveau rapprochement des pratiques sociales et scientifiques autour des questions du développement local et régional, du travail et d'emploi et du travail social. Ce rapprochement est nouveau en ce qu'il se situe dans au moins deux cadres d'action différents du début du siècle : celui de la mondialisation et celui des nouveaux mouvements sociaux. Il ne s'ancre pas dans un contexte de paternalisme comme au début

du XX^e siècle, mais plutôt dans un contexte où la société civile est organisée de façon relativement autonome par rapport aux groupes dominants.

Le développement de la mondialisation de l'économie amoindrit considérablement l'influence et le rôle que peut jouer l'État national et donne au local un rôle plus important que lors de la période fordiste (Boyer et Hollingsworth, 1997). Ce phénomène crée de nouvelles opportunités de réinsertion du social dans l'économie, rejoignant en cela d'autres manifestations de cette tendance à recombinaison de l'économie et le social, comme le font, d'autres manières, les ONG et le mouvement associatif (Favreau, 1997). Depuis les années 1980, l'État se départit graduellement de certaines fonctions d'assistance et d'assurance. Ces transformations ouvrent un champ d'intervention élargi aux entrepreneurs privés du domaine des services socio-sanitaires, aux directions d'entreprises et aux groupes communautaires. Ce champ d'intervention se définit à même les relations conflictuelles ou partenariales entre ces groupes, les entreprises étatiques et leurs employés, de même que des destinataires de biens et de services, si on veut tenir compte des caractéristiques propres des industries de services et du stade actuel de développement de la modernité, stade que Giddens (1994) appelle la «modernité avancée».

4. CONSÉQUENCES DE LA CRISE DES SCIENCES SOCIALES FONDAMENTALES ET DU POSITIVISME SUR LES SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES

Cette crise donne lieu, dans le domaine des sciences sociales appliquées, à un constat général d'échec des modèles d'analyse scientifique qui ont dominé la période 1945-1975, des prescriptions qui en découlaient et des pratiques organisationnelles s'en inspirant. Ces bilans ont favorisé, principalement à partir des années 1980, la parution de toute une série d'ouvrages dans les domaines des sciences de la gestion, des politiques de développement économique local et régional et du travail social intitulés, ou qui auraient pu s'intituler : *The Rise and Fall of ...* (Bellemare *et al.*, 2005).

Ces multiples échecs se reproduisent aussi dans les régulations sociales plus larges et donnent lieu à une crise de la régulation fordiste et keynésienne et à la recherche de nouvelles avenues allant des tendances néo-libérales aux tendances néo-corporatistes et post-fordistes.³

³ Au Québec, les travaux du CRISES ont largement documenté les transformations et recompositions sociales en cours. Voir le site internet <http://www.unites.uqam.ca/crises/>.

5. LA RECOMPOSITION DU SOCIAL, DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES SCIENTIFIQUES

Une recomposition du social est en cours : nouvelles pratiques gestionnaires et syndicales (partenariat, gestion participative, concertation, etc.); nouveaux mouvements sociaux des femmes, minorités, écologistes, de défense des droits et libertés, etc.; nouvelles pratiques professionnelles où l'expert quitte sa position d'extériorité pour penser son intervention et agir avec les groupes auxquels cette intervention s'applique (Uhalde, 2001; Favreau, 2000; Amblard *et al.* 1997).

Cette recomposition des pratiques se nourrit des mouvements de recomposition des savoirs scientifiques et, réciproquement, les alimente. Devant la tendance de plusieurs positivistes qui, face aux difficultés des théories scientifiques dont ils sont les porteurs, cherchent à approfondir encore davantage l'hyperspécialisation (dont l'économétrie néo-classique est un des exemples les plus éloquents), de plus en plus de chercheurs, sans tous se situer pour autant dans l'horizon postmoderne, en retiennent néanmoins une des tendances lourdes, à savoir le développement d'approches compréhensives privilégiant l'amalgame des perspectives théoriques et des disciplines. On retrouve donc, à côté de la tendance à l'hyperspécialisation, un mouvement de dé-différenciation des disciplines scientifiques. L'interdisciplinarité trouvant son unité non pas dans des méthodes de recherche, mais dans ses problématiques qui conduisent à la constitution d'équipes de recherche interdisciplinaires. Pour la sociologie, cette évolution s'accompagne d'une véritable migration : alors que le nombre de postes de sociologues stagne ou diminue dans les départements de sociologie, le nombre de sociologues dans les autres départements augmente, particulièrement dans les sciences sociales appliquées, donnant lieu par exemple à un éclatement de la sociologie du travail en sous-champs : gestion, relations industrielles, organisation (Gagnon et Legendre, 1991).

Et on retrouve des phénomènes analogues dans plusieurs autres champs disciplinaires des sciences sociales. Il n'y a pas que les savoirs et les pratiques scientifiques qui sont en recomposition, mais aussi leurs cadres d'action. Le rapport entre savoir et pouvoir ne se pose donc plus, aujourd'hui, de la même façon que par le passé. C'est ce qui nous amène, en conclusion, à aborder le «défi de l'interdisciplinarité» sous l'angle de la participation du savoir des sciences sociales à l'exercice du pouvoir.

6. AU-DELÀ DE LA VOCATION, DE L'ÉTHIQUE, DE LA TECHNOCRATIE ET DE L'ENGAGEMENT

Dans le champ des sciences sociales fondamentales, le lien entre la communauté scientifique et le «reste de la société» (institutions, population, médias, etc.) était, jusqu'à récemment, abordé sous divers angles : la «vocation de savant et de politique», la figure du «technocrate», celle de l'«intellectuel engagé», «public» ou confiné au contraire dans sa «tour d'ivoire», celle du «chercheur responsable» (Brown, 2003; Caillé, 1993; Latour, 1997; Posner, 2001; Said, 2001; Sokal et Bricmont, 1997; Weber, 1963)... Aujourd'hui, elle doit être posée d'une autre façon. Elle ne devrait plus, justement, être appréhendée comme un «lien» ou une «relation», mais plutôt d'une façon globale, compréhensive, intégrée. Et cette nouvelle approche, que nous explorerons dans les lignes qui suivent, n'est pas sans conséquence sur la manière dont se pose aussi la question de l'interdisciplinarité en sciences sociales.

Les chercheurs et praticiens des sciences sociales, même s'ils donnent souvent l'impression d'avoir plaisir à se percevoir ainsi, ne sont pas d'une espèce ou d'un genre très différent des autres acteurs sociaux. L'immense majorité d'entre eux, à moins de vouloir s'isoler et donc de se condamner à n'exercer aucune influence sur leur société, n'ont d'autre choix que de reconnaître qu'ils prennent place au sein de «communautés», de «réseaux» et même de «coalitions» dans lesquels ils jouent un rôle actif (Albaek, 1995; Brooks et Gagnon, 1990; Gibbons *et al.* 1994; Weiss, 2001). Ils ne peuvent plus, sous prétexte par exemple de «rupture épistémologique», de «rigueur méthodologique» ou de «neutralité scientifique», se permettre d'observer le monde en affectant une «attitude de détachement» qui ne trompe qu'eux-mêmes. Ce ne sont pas que des chercheurs, ce sont aussi des acteurs, des communicateurs et même, de plus en plus, des «médiateurs».

La dichotomie fondamentale/appliquée, de nos jours, reste sans doute utile et pleinement légitime sur le plan théorique et à l'intérieur des milieux universitaires et académiques. Par contre, aussitôt qu'ils se risquent à en sortir, et on ne leur laisse plus beaucoup le choix de faire autrement, les chercheurs et praticiens des sciences sociales deviennent immédiatement des acteurs, des communicateurs, des «aviseurs» ou même des décideurs de seconde, voire de première ligne. Leur «identité disciplinaire» et leur formation deviennent alors moins importantes que leurs compétences, leurs ressources et leurs efforts sur les plans de l'argumentation, de la stratégie, de la tactique, etc. Certes, les considérations d'ordre éthique ont connu un retour en force au cours des dernières années dans les milieux de la recherche scientifique, mais jamais il n'a été aussi évident que le savoir, pour utiliser la formule foucaldienne, est aussi un pouvoir.

Les contacts interdisciplinaires en portent la marque et cela se traduit, entre autres, par la multiplication des sous-disciplines et des champs de spécialisation de toutes sortes. Cela ressemble, pourrait-on dire, à une «fuite en avant». Faute de pouvoir envisager que leurs frontières soient de plus en plus difficiles à justifier dans un contexte où la complexité et la fluidité des «problèmes» vont en s'accroissant, les sciences sociales optent souvent pour la stratégie de la diffraction. Il s'ensuit, bien sûr, des phénomènes d'hyperspécialisation qui, au lieu de rapprocher les chercheurs des autres acteurs sociaux (d'une certaine façon, leur «clientèle»), rendent encore plus difficile la circulation de l'information.

Les sciences sociales fondamentales, à l'époque où elles devenaient «possibles», c'est-à-dire au XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle pour la plupart d'entre elles, ont connu ce phénomène. Elles y ont réagi en s'alignant, plus ou moins clairement et fidèlement selon les penseurs/chercheurs et selon les disciplines, sur un «projet de société», une idéologie : libéralisme, conservatisme, socialisme, social-démocratie, communisme, etc. Aujourd'hui, les choses sont à la fois semblables et très différentes pour les chercheurs, surtout ceux des sciences sociales appliquées.

Elles sont **semblables** en ce sens qu'ils sont appelés à participer à la construction de cadres cognitifs et normatifs susceptibles d'inspirer l'«action publique» ou, plus rarement peut-être, celle d'acteurs privés évoluant dans l'univers marchand ou au sein de la société dite civile. C'est ce que nous voulons dire en soutenant que les chercheurs n'ont d'autre choix, aujourd'hui, que de s'inscrire dans des «réseaux, communautés ou coalitions» (Faure, Pollet et Warin, 1995; Muller, 2000; Schön et Rein, 1994; Surel, 2000). À partir du moment où ils y sont intégrés, leur identité disciplinaire devient souvent secondaire. Par contre, l'utilité ou l'«applicabilité» de leurs recherches est fortement valorisée à des fins, selon le cas, de : politique plus ou moins partisane, de technocratisation, d'entrepreneuriat, de militantisme, etc. Et ce ne sont que des exemples.

Par ailleurs, la situation vécue aujourd'hui par les chercheurs des sciences sociales appliquées **diffère** de celle qu'ont connue les penseurs/chercheurs des sciences sociales fondamentales ou classiques, à une certaine époque, en ce sens que les idéologies de notre temps sont généralement loin d'avoir la clarté et l'univocité de celles du XIX^e siècle ou d'une bonne partie du XX^e siècle. Le phénomène peut être nommé de plusieurs façons («république du centre», «troisième voie», «consensus mou», etc.), mais il est clair que les chercheurs et les praticiens des sciences sociales sont moins souvent contraints que leurs prédécesseurs de faire des choix politiques et économiques qui les stigmatisent aux yeux de leurs pairs. Même la confrontation entre les idéologies néolibérale, néoconservatrice, providentialiste, social-démocrate (etc.), qui était si vive au cours des années 1970-1990, tend depuis quelques années à s'estomper. Il semble devenu possible, désormais, d'évoluer au sein de sciences sociales appliquées sans véritablement s'engager. Mais c'est une illusion, bien sûr, puisque aucun chercheur désireux de prendre place dans la réalité

de son temps ne peut, au même moment, éviter de s'inscrire dans un «réseau», une «communauté» ou une «coalition» quelconque. La différence, c'est que ces entités sont habituellement plus éphémères et moins ouvertement opposées les unes aux autres que ne l'étaient les grandes idéologies des XIX^e et XX^e siècles. Dans un tel contexte, la «crise des disciplines» semble bien relative et peut certes être considérée comme un «moindre mal».

Le problème, en réalité, a des racines bien plus profondes que celles des «appareils organisationnels» dont parle Limoges lorsqu'il définit les «disciplines». Si les sciences sociales, fondamentales ou appliquées, restent «possibles», c'est que les cadres dans lesquels elles opèrent alimentent toujours cette «possibilité». Toutefois, ce ne sont pas forcément de savoirs disciplinaires que ces cadres ont besoin pour émerger et perdurer. De même, la dichotomie fondamental/appliqué représente rarement un problème pour eux. Le savoir des sciences sociales, toutes disciplines confondues, est un savoir dont l'«utilité» est fonction de cadres cognitifs et normatifs mis de l'avant par des «réseaux, communautés ou coalitions» d'acteurs qui ne vouent à la connaissance scientifique aucun culte ou respect particulier.

Dans ce contexte, la «crise des disciplines» n'émeut souvent que les plus «disciplinés» des chercheurs et praticiens des sciences sociales. Ces derniers proviennent plus fréquemment des sciences sociales fondamentales que des sciences sociales appliquées. Du point de vue de ces dernières et des chercheurs/praticiens qui en sont issus, la question de l'«identité disciplinaire» peut même avoir des relents d'une nostalgie qu'ils n'éprouvent aucunement. Dans le cas de chercheurs/praticiens de disciplines comme le travail social, les relations industrielles ou les études du développement, cela est d'autant plus vrai que leur formation est, de toute façon, pluri, multi ou même interdisciplinaire (Dumas, 1996). Les «réseaux, communautés ou coalitions» qui les mobilisent n'y voient généralement aucun problème. Au contraire, cela facilite leur intégration et la circulation de l'information à des fins stratégiques. Il y aurait problème pour eux si le savoir pouvait se concevoir autrement que comme un pouvoir. Par la force des choses, cela leur est impensable.

De leur côté, les sciences sociales, qu'elles se veuillent fondamentales ou appliquées, tirent leur «possibilité» (ex. financement, institutionnalisation, reconnaissance) de leur participation active à ces «réseaux, communautés ou coalitions». Comment pourraient-elles y imposer leurs priorités (ex. identité disciplinaire) alors que ces dernières sont constamment mises au service de fins jugées plus stratégiques, c'est-à-dire : un problème social ou économique à résoudre pour l'État, une concurrence à affronter pour un opérateur industriel, commercial ou financier, une cause à défendre ou promouvoir pour une ONG, etc.

Les chercheurs et les praticiens des sciences sociales, dans un tel cadre, ne sont aucunement contraints de renoncer à la réflexivité. Par contre, il est évident que cette dernière ne peut s'exercer uniquement sous forme de vocation ou d'engagement. Ce n'est pas le fait de participer ou non qui peut faire l'objet d'un choix, mais bien la manière de participer, c'est-à-dire de s'inscrire dans un cadre cognitif et normatif auquel ils ne peuvent échapper, au fond, qu'en s'inscrivant dans un autre cadre cognitif et normatif. Leur contribution à l'action, qu'elle soit publique ou privée, faute d'emprunter la forme de l'«influence directe» dont rêvent assez naïvement certains d'entre eux, prend alors la forme d'une «influence conceptuelle» (Weiss, 2001). Parce que plus abstraite, cette dernière requiert sans doute plus de patience et d'humilité de la part des chercheurs et des praticiens des sciences sociales, mais elle est d'une importance capitale.

La formation de spécialistes en sciences sociales appliquées, formation nécessairement multidisciplinaire, reste ainsi plus nécessaire que jamais. C'est cette formation, en définitive, qui fournira aux universités, aux centres de recherche, aux ministères et organismes parapublics, aux organisations internationales, aux entreprises, aux ONG, aux associations, aux entreprises d'économie sociale, aux syndicats (etc.), des professionnels capables de les soutenir dans leur développement, de leur proposer des orientations et de les aider à saisir des opportunités nouvelles.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBAEK, E. 1995. Between Knowledge and Power: Utilization of Social Science in Public Policy Making. *Policy Sciences*. Vol. 28, no 1, 79-100.
- AMBLARD, H., P. BERNOUX, G. HERREROS et Y. F. LIVIAN. 1997. *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Seuil, Paris.
- ARON, R. 1969. *La philosophie critique de l'histoire : essai sur une théorie allemande de l'histoire*. J. Vrin, Paris.
- AUDET, M., M. LANDRY et R. DÉRY. 1986. Sciences et résolution de problèmes : liens, difficultés et voies de dépassement dans le champ des sciences de l'administration. *Philosophie des sciences sociales*. Vol. 16.
- BARRÉ, R. 2004. Le nouveau contrat entre la science et la société post-moderne : l'avènement de la recherche de mode 2. *Natures, Sciences, Sociétés*. Vol. 12, 52-55.
- BECK, U. 2001. *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*. Aubier, Paris.
- BÉLANGER, L. 1988. *Gestion stratégique des ressources humaines*. Gaëtan Morin, Montréal.
- BELLEMARE, G. 1998. *Entreprise capitaliste et intervention sociale : quel lien?* Document de recherche no 11, Chaire de recherche en développement communautaire, UQAH, Hull.
- BELLEMARE, G., L. FAVREAU, M. ROBITAILLE et A. DURIVAGE. 2005. «Vers un rapprochement des disciplines et pratiques professionnelles des relations industrielles, du travail social et du développement économique local et régional?». In A. Amintas, A. Gouzien et P. Perrot, *Les chantiers de l'économie sociale et solidaire*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 371-388.
- BOURDIEU, P. 2001. *Science de la science et réflexivité : cours du Collège de France 2000-2001*. Raisons d'agir, Paris.
- BOYER, R. et J. R. HOLLINGSWORTH. (Eds.) 1997. *Contemporary Capitalism: The Embeddedness of Institutions*. Cambridge University Press, Cambridge.
- BROOKS, S. et A.-G. GAGNON (Eds.) 1990. *Social Scientists, Policy, and the State*. Praeger, New York.
- BROWN, R. H. 2003. *L'invention et les usages des sciences sociales : technocrate ou citoyen*. L'Harmattan, Paris.
- CAILLÉ, A. 1993. *La démission des clercs : la crise des sciences sociales et l'oubli du politique*. La Découverte, Paris.

- DUMAS, B. 1996. «Science normale et sciences humaines: les voies de l'interdisciplinarité pour la résolution des problèmes environnementaux». In R. Tessier et J.-G. Vaillancourt (dir.) *La recherche sociale en environnement: nouveaux paradigmes*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 75-88.
- FAURE, A., G. POLLET et P. WARIN (dir.) 1995. *La construction du sens dans les politiques publiques*. L'Harmattan, Paris.
- FAVREAU, L. 1997. *L'économie sociale mise en perspective: renouvellement au Nord et émergence au Sud*. Cahier de recherche no 7, Chaire de recherche en développement communautaire, UQAH, Hull.
- FAVREAU, L. 2000. Le travail social au Québec (1960-2000) : 40 ans de transformation d'une profession. *Nouvelles pratiques sociales*. Vol. 13, no 1, 27-47.
- FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE. 1996. *Développement économique communautaire: économie sociale et intervention*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- FOUCAULT, M. 1966. *Les mots et les choses: une archéologie des sciences humaines*. Gallimard, Paris.
- FOUREZ, G. (dir.). 2002. *Approches didactiques de l'interdisciplinarité*. De Boeck Université, Bruxelles.
- GAGNON, M. J., et C. LEGENDRE. 1991. La sociologie du travail: un nouveau rôle? Un nouvel objet? *Sociologie et sociétés*. Vol. 23, no 2, 5-11.
- GÉLINEAU, L. (dir.) 2002. *L'interdisciplinarité et la recherche sociale appliquée: réflexions sur des expériences en cours*. Université de Montréal, Université Laval, Chaire d'Étude Claire-Bonenfant, Montréal.
- GIBBONS, M., C. LIMOGES, H. NOWOTNY, S. SCHWARTZMAN, P. SCOTT et M. TROW. 1994. *The New Production of Knowledge*. Sage Publications, London.
- GIDDENS, A. 1987. *La constitution de la société: éléments de la théorie de la structuration*. Presses universitaires de France, Paris.
- GIDDENS, A. 1994. *Les conséquences de la modernité*. L'Harmattan, Paris.
- HABERMAS, J. 1976. *Connaissance et intérêt*. Gallimard, Paris.
- HABERMAS, J. 1988. *Le discours philosophique de la modernité*. Gallimard, Paris.
- KAUFMAN, B. E. 1993. *The Origins and Evolution of the Field of Industrial Relations in the United States*. IRC Press, Cornell.
- KLEIN, J. T. 1990. *Interdisciplinarity: History, Theory, and Practice*. Wayne State University Press, Detroit.

- LATOURE, B. 1997. *Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue*. INRA, Paris.
- LIMOGES, C. 1996. «Les sciences humaines : plaidoyer pour une libre circulation». In M. Rafie (dir.) *Les sciences humaines : état des lieux*. Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, p. 149-154.
- LYOTARD, J.-F. 1979. *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*. Minuit, Paris.
- MARCUSE, H. 1968. *L'homme unidimensionnel : essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Minuit, Paris.
- MATHURIN, C. 2002. «Aspects de l'interdisciplinarité: essai de reconstitution d'un débat». In L. Gélinau, (dir.). *L'interdisciplinarité et la recherche sociale appliquée: réflexions sur des expériences en cours*. Université de Montréal, Université Laval, Chaire d'Étude Claire-Bonenfant, Montréal, p. 7-39.
- MORIN, E. 1990. *Science avec conscience*. Seuil, Paris.
- MULLER, P. 2000. L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue française de science politique*. Vol. 50, no 2, 189-207.
- PIVOT, A. et P. LEROY. 2001. La transdisciplinarité : un mythe ou une réalité? *Natures, Sciences, Sociétés*. Vol. 9, no 1, 66-70.
- POSNER, R. A. 2001. *Public Intellectuals: A Study of Decline*. Harvard University Press, Cambridge.
- RESWEBER, J.-P. 1981. *La méthode interdisciplinaire*. Presses universitaires de France, Paris.
- RESWEBER, J.-P. 2000. *Le pari de la transdisciplinarité: vers l'intégration des savoirs*. L'Harmattan, Paris.
- SAID, E. W. 2005. «Le rôle public des écrivains et des intellectuels». In E. W. Said. *Humanisme et démocratie*. Fayard, Paris, p. 209-249.
- SCHÖN, D. A. 1994. *Le praticien réflexif: à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Éditions Logiques, Montréal.
- SCHÖN, D. A. et M. Rein. 1994. *Frame Reflection*. BasicBooks, New York.
- SOKAL, A. et J. BRICMONT. 1997. *Impostures intellectuelles*. Odile Jacob, Paris.
- SUREL, Y. 2000. The Role of Cognitive and Normative Frames in Policy-Making. *Journal of European Public Policy*. Vol. 7, no 4, 495-512.
- UHALDE, M. 2001. *L'intervention sociologique en entreprise: de la crise à la régulation sociale*, Desclée de Brouwer, Paris.

- UNESCO. 1983. *Interdisciplinarité et sciences humaines*. UNESCO, Paris.
- WAGNER, P. 2001. «Le XX^e siècle, siècle des sciences sociales?». In A. Kazancigil et D. Makinson (dir.) *Les sciences sociales dans le monde*. UNESCO, Paris, p. 16-43.
- WALLERSTEIN, I. 1995. Les sciences sociales battent de l'aile. Quel phénix en renaîtra? *Cahiers de recherche sociologique*. N. 24, 209-220.
- WALLERSTEIN, I. 2004. *The Uncertainties of Knowledge*. Temple University Press, Philadelphie.
- WATIER, P. 2000. *Le savoir sociologique*. Desclée de Brouwer, Paris.
- WEBER, M. 1963. *Le savant et le politique*. Union générale d'Éditions, Paris.
- WEISS, C. H. 2001. «Les liens de la recherche et des politiques publiques: quelle est l'influence des sciences sociales?». In A. Kazancigil et D. Makinson (dir.) *Les sciences sociales dans le monde*. UNESCO, Paris, p. 220-234.
- WITTRICK, B. et P. Wagner. 1990. «Social Science and State Developments: The Structuration of Discourse in the Social Sciences». In S. Brooks et A.-G. Gagnon, (Eds.) *Social Scientists, Policy, and the State*. Praeger, New York, p. 113-137.